

« Avec 1.000 euros, c'est

Agriculture

Après plus de quarante années de travail éreintant sur leur exploitation, les agriculteurs creusois peinent à vivre décemment du fait d'une pension de retraite bien loin des standards d'autres activités. Une proposition de loi du député du Puy-de-Dôme André Chassaigne a été adoptée, ce lundi, pour revaloriser les retraites agricoles à 85 % du SMIC.

Alix Vermande

alix.vermande@centrefrance.com

Casquette vissée sur la tête, regard rieur, barbe prononcée, d'un naturel sans langue de bois, Jean-Louis Lafaye reprend ses vieilles habitudes au moment de retrouver son ancienne exploitation d'élevage de vaches limousines. Celle de son père dont il a pris la succession. Celle où il a travaillé plus de 60 heures par semaine pendant 25 ans. Celle quittée au début de l'année pour prendre sa retraite, non sans un pincement au coeur. « Il fallait bien s'arrêter un jour. Mes enfants n'ont pas voulu reprendre donc j'ai vendu. Quand on voit la valorisation de son travail, c'est dur de motiver les jeunes. Ce sont des journées à rallonge pour gagner juste de quoi vivre ou plutôt à peine ... »

« Se tuer au travail pour après toucher des clopinettes »

Et cette absence de valorisation pèse sur cet agriculteur de Grand-Bourg, lui qui doit sa retraite d'environ 1.000 euros à son activité d'ouvrier menée avant de reprendre la ferme familiale. « Heureusement que j'ai roulé ma bosse avant ! Mais c'est quand même terrible de se tuer au travail pour toucher des clopinettes. Avec 1.000 euros c'est difficile de vivre, même en

Creuse. Faut pas aller manger en ville tous les jours ni s'acheter de belles voitures. Comme disait Michel Jonasz "on regardait les bateaux, on suçait des glaces à l'eau". »

D'humeur musicale puis satirique pour pointer du doigt le salaire de Carlos Ghosn, le désormais retraité de 61 ans aurait même presque des regrets avant de revenir sur terre. « J'aurais peut-être dû faire un métier moins fatiguant pour avoir une meilleure retraite au bout. Mais bon la passion a primé sur la raison... »

Une seconde vie entre économies et frustration

À quelques centaines de mètres, non loin de la lignée de chênes départageant les communes de Saint-Vaury et Grand-Bourg, vit Joël Navarre. Lui n'a pas eu la « chance » d'avoir une autre activité dans sa carrière professionnelle pour toucher une retraite « décente ». Celle-ci atteint à peine les 800 euros pour l'ancien éleveur de bovins. Une anomalie. « Je ne trouve pas ça logique et d'après ce que j'entends, ce n'est pas forcément parti pour s'arranger tout de suite. On parle beaucoup des futurs retraités mais il ne faut pas oublier les actuels. J'ai l'impression d'avoir travaillé pour rien. J'en deviendrais presque révolutionnaire. »

Retraité depuis quatre ans, le Creusois vit un quotidien ponctué de calculs et d'appréhension sur ses dépenses, notamment lorsqu'elles sont imprévues.

« Depuis que je suis à la retraite, j'ai plus fait chauffer la carte verte, la carte vitale, que la carte bleue ! En plus les médicaments sont moins remboursés et les

assurances de complémentaire santé de plus en plus chères. Résultat des courses : on s'appauvrit d'année en année. »

Et comme bon nombre d'agriculteurs retraités, Joël Navarre peste contre le manque de considération du travail de sa femme sur l'exploitation. Elle touche une pension de 600 euros, en grande partie grâce à son travail en-dehors de la ferme.

« Je fais plus souvent chauffer la carte vitale que la carte bleue »

Avec 1.400 euros par mois à deux, le couple reste dans la perpétuelle prudence. « Comme disent les jeunes : faut pas qu'on fasse la "teuf" tous les week-ends ! Comme tout le monde on aimerait profiter un tout petit peu, partir quelque part, se promener. On voudrait aussi gâter nos petits-enfants, mettre un petit peu plus de confort dans la maison. On sait aussi qu'un jour on va devoir partir et ce serait bien de ne pas avoir zéro sur le compte. Et si avant ça il y a la maison de retraite, je ne vous raconte même pas ! »

Assurance de la maison, complémentaire santé, assurance de la voiture, gazole, courses, aucune dépense n'est laissée au hasard. Cette situation ne peut plus durer pour l'ancien agriculteur. « J'entends parler d'une revalorisation à 85% du SMIC. Il nous faudrait un SMIC tout simplement oui ! Ce n'est pas une vie. »



QUOTIDIEN. Quitter leur exploitation agricole n'est jamais chose aisée pour les nouveaux

Outre leur avenir personnel, celui de tout un métier est en danger selon ces retraités. Jacky Tixier, autrefois vendeur de viande limousine près de Guéret, pense aux futures générations. « Quand on vend notre exploitation à des jeunes, on le

fait à bon prix pour les aider à se lancer. Quand on voit nos petites retraites on pourrait sur-vendre pour anticiper mais on ne le fait pas car il faut garder des agriculteurs dans notre région. C'est ça la philosophie agricole mais on n'est même pas récompensé. » ■

Environ 40.000 retraités agricoles recensés dans le Limousin

Terre d'élevages et de cultures, le Limousin accueille de nombreux retraités agricoles, eux qui ont longtemps oeuvré sur leurs exploitations. Avec un revenu moyen de 810 euros, ces personnes ayant réalisé une carrière complète dans l'agriculture vivent en-dessous du seuil de pauvreté.

Tout comme l'Auvergne, le Limousin est attaché à son identité agricole. Les trois départements de l'ancienne région comptent ainsi, au 30 mai 2020, 38.449 "agriculteurs retraités droit propre" sur le territoire limousin et même 41.558 si l'on ajoute ceux qui ont changé de lieu de résidence selon la Mu-



CULTURES. De nombreux retraités agricoles vivent dans le Limousin.

tualité Sociale Agricole du Limousin.

Une revalorisation visant 97% des retraités limousins à carrière complète

Mais si l'on se réfère seulement au statut de chef d'exploitation agricole ayant réalisé une carrière complète dans l'agriculture en cotisant plus de 160 trimestres, ce chiffre tombe à 3.008.

Ces derniers pourront bénéficier de la revalorisation à 85% du SMIC, eux qui touchent, en moyenne, 810 euros de pension par mois, soit un montant bien inférieur au seuil de pauvreté.

La proposition de loi adoptée, ce lundi, par le Sénat, va ainsi concerner près de 97 % de ces retraités limousins pour atteindre 1.025 euros mensuels. Une augmentation assez conséquente pour ces foyers devant compter leurs dépenses au jour le jour.

En Creuse, pas moins de 1.271 personnes devraient ainsi voir leur pension de retraite s'accroître dès 2022. ■

: 85% du Smic garanti

LE FAIT
DU JOUR

dur, même en Creuse »



UX retraités. PHOTO BRUNO BARLIER

« C'est une première étape vers une retraite agricole décente »

Depuis fin 2016, André Chassaigne, député du Puy-de-Dôme, porte une proposition de loi visant à revaloriser les pensions des retraités agricoles à un minimum de 85 % du SMIC. Celle-ci a été officiellement adoptée, ce lundi, au Sénat, et entrera en vigueur en 2022.

■ **Quels vont être les critères de cette revalorisation ?** « Les bénéficiaires doivent répondre à deux critères. Le premier est d'avoir fait une carrière complète d'agriculteur. Le second est d'avoir été, au minimum, chef d'exploitation pendant 17 ans et demi. La revalorisation à 85% du SMIC n'est qu'une première étape vers une retraite agricole décente car les conjoints et conjointes des chefs d'exploitation mais aussi les aides familiaux ne sont pas concernés.

■ **Deux amendements ont été déposés, que vont-ils changer par rapport au texte initial de votre proposition de loi ?**

Le gouvernement en a atténué la portée. Dans ma proposition



COMBAT. André Chassaigne milite pour la cause agricole. PHOTO F. MARQUET

de loi, il devait y avoir 290.000 bénéficiaires, ça coûtait environ 407 millions d'euros. Et, en moyenne, ces bénéficiaires devaient toucher 140 euros supplémentaires par mois.

Mais la majorité a considéré que pour arriver au seuil de 85 % du SMIC on devait prendre en compte les autres pensions de retraites liquidées par

les chefs d'exploitation comme un emploi à l'usine. Avec cet amendement, on passe de 290.000 bénéficiaires à 196.000. La majorité a aussi considéré, compte tenu de la complexité de la mise en oeuvre, que ça ne pourrait pas se faire avant janvier 2022. Or, la MSA m'avait bien précisé que, malgré la technicité, c'était possible

pour 2021... Allez savoir pourquoi.

■ **Une pension à hauteur de 85 % du SMIC représente environ 1.025 euros, est-ce vraiment suffisant pour des personnes qui ont travaillé toute leur vie dans des conditions difficiles ?**

Il faut bien comprendre que cette somme-là, c'est le seuil de pauvreté. Pour moi, c'est regrettable car on considère que cette augmentation c'est plus de l'aide sociale... Moi je considère que peu importe les autres activités qu'un agriculteur a pu avoir, il a le droit à sa retraite avec ses critères d'obtention. Je ne vois pas pourquoi on tiendrait compte d'autres critères venus d'ailleurs. C'est inacceptable que des gens qui ont trimé toute leur vie aient une retraite aussi basse.

■ **Est-on enfin proche d'une réelle considération du travail des agriculteurs ?**

Premièrement, il y a une dimension symbolique ; l'agriculteur nourrit la nation. Il y a

donc cette dimension de fourniture d'un bien commun à la population, à savoir l'alimentation.

Et aujourd'hui on voit bien que la mission alimentaire de l'agriculteur est renforcée par une mission d'intérêt général pour maintenir les paysages au vert. Il y a de plus en plus de contraintes environnementales et les agriculteurs ont un rôle très important à jouer.

■ **Les agriculteurs ont aussi eu un rôle important durant la crise sanitaire...** Les agriculteurs ont fait partie de ces oubliés, de ceux qui ont été cachés. Ils étaient les derniers de cordée alors que pour moi ils étaient les premiers. Ils ont multiplié les initiatives pour continuer à nourrir la population. C'est sans aucun doute le métier le plus noble de notre pays. » ■

■ WEB

L'intégralité de l'interview est à retrouver sur le site du journal.

www.lamontagne.fr